

# La lettre de l'audit interne

Par le département *Services à l'audit interne* de PricewaterhouseCoopers

Lettre n° 2

Septembre 2005

## Sommaire

- Édito
- Certification
- Sarbanes-Oxley
- Actualités
- Publications
- Outils

## Dernière minute

L'édition en Français du COSO II - *Management des risques de l'entreprise, Cadre de référence*, sortira durant la seconde quinzaine d'octobre 2005. PricewaterhouseCoopers est co-traducteur avec l'IFACI de l'ouvrage.

## Rendez-vous

- 22 septembre 2005 : Colloque IFACI « L'auditeur interne face aux nouveaux enjeux de la gouvernance »  
Information en ligne : [www.ifaci.com](http://www.ifaci.com)
- 27 septembre 2005 : Petit déjeuner PwC « Le rôle de l'audit interne dans la prévention et la détection de la fraude ». Voir article au dos de cette lettre.

## Contacts et liens utiles

Brian Towhill – 01 56 57 11 24  
[brian.towhill@fr.pwc.com](mailto:brian.towhill@fr.pwc.com)

[www.pwc.com/fr/auditinterne](http://www.pwc.com/fr/auditinterne)  
[www.pwc.com/fr/teammate](http://www.pwc.com/fr/teammate)  
[www.pwc.com/internalaudit](http://www.pwc.com/internalaudit)  
[www.pwc.com/quality](http://www.pwc.com/quality)  
[www.globalbestpractices.com](http://www.globalbestpractices.com)  
[www.cfodirect.com](http://www.cfodirect.com)

## Édito

L'équipe des Services à l'audit Interne de PricewaterhouseCoopers tient à remercier les lecteurs de la *lettre de l'audit interne* qui nous ont fait part de leur enthousiasme et de leur satisfaction quant à la formule de la première édition.

Beaucoup d'entre vous nous ont communiqué leur souhait de recevoir cette lettre par voie électronique. Si vous souhaitez vous abonner, veuillez nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : [auditinterne@fr.pwc.com](mailto:auditinterne@fr.pwc.com).

Brian Towhill  
Associé

## Certification

### *Pourquoi faire certifier votre direction d'audit interne ?*

L'obtention d'une certification par un organisme indépendant permet d'asseoir la légitimité d'une direction d'audit interne en démontrant l'application des normes professionnelles de l'audit interne (Normes IFACI/IIA), reconnues au niveau international.

La direction d'audit interne peut ainsi communiquer sur la qualité de ses prestations, garantie par les procédures et méthodes en place. La validation par un organisme indépendant de ce niveau de qualité permet d'asseoir la reconnaissance de la fonction auprès du reste de l'entreprise, mais aussi de l'ensemble des parties prenantes (clients, régulateurs, marchés...).

A ce jour, trois entreprises françaises ont obtenu la certification de leur fonction d'audit interne : France Télécom, Nexans, Total.

Les nouvelles normes de l'IFACI prévoient une évaluation tous les 5 ans avec une date butoir pour la première évaluation externe arrêtée au 31/12/2006. Afin d'anticiper cette échéance, il convient donc de préparer au mieux les directions d'audit interne à l'obtention de cette certification.

Cette certification selon le référentiel professionnel de l'audit interne peut être combinée à une démarche de certification ISO 9001.

Si vous souhaitez en savoir plus :

- contacter :  
Céline Van Hamme : 01 56 57 56 05  
[celine.van.hamme@fr.pwc.com](mailto:celine.van.hamme@fr.pwc.com)

- consulter les sites PwC :  
[www.pwc.com/fr/auditinterne](http://www.pwc.com/fr/auditinterne)  
[www.pwc.com/quality](http://www.pwc.com/quality)



## Sarbanes-Oxley Enquête

PwC a publié les résultats d'une enquête sur l'organisation des services d'audit interne face, notamment, à la mise en application de la loi Sarbanes-Oxley. Cette enquête a été

menée auprès de 441 entreprises dont 70% sont soumises à la loi Sarbanes-Oxley et 42% présentent des revenus de plus d'un million de dollars.

Les principaux constats de cette enquête sont les suivants :

- Croissance ou stabilité des effectifs d'auditeurs internes en 2004 (40% des entreprises ont augmenté leurs effectifs) et tendance similaire anticipée pour 2005.
- En 2004, 54% des entreprises sondées ont consacré plus de 20% de leurs ressources en audit interne à la mise en conformité avec la loi Sarbanes-Oxley. 37% ont déclaré que cette proportion était supérieure à leurs prévisions initiales.
- 64% des entreprises participantes anticipent une croissance de la part des effectifs d'audit interne consacrés à la mise en application de la loi Sarbanes-Oxley pour 2005.
- Enfin, 56% des entreprises consultées n'ont pas eu recours, jusqu'à présent, à un prestataire extérieur pour les assister dans leur démarche Sarbanes-Oxley.

L'étude complète en anglais est disponible sur notre site Internet : [www.pwc.com/fr/auditinterne](http://www.pwc.com/fr/auditinterne)

### Petit déjeuner PricewaterhouseCoopers :



Le 27 septembre 2005, les départements Services à l'audit interne et Litiges et investigations organisent un petit-déjeuner conférence sur le thème : « le rôle de l'audit interne dans la prévention et la détection de la fraude ».

Les intervenants seront Brian Towhill, associé en charge du département Services à l'audit interne et Dominique Perrier, en charge du département Litiges et investigations.

Informations et inscriptions auprès de Rémy Barbeault : [auditinterne@fr.pwc.com](mailto:auditinterne@fr.pwc.com).

## Actualités Inscriptions à l'examen du CIA

Le CIA (Certified Internal Auditor) est un diplôme permettant d'être internationalement reconnu comme expert en audit interne. Il valide les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exercice du métier d'auditeur interne. A ce jour, près de 40 000 personnes dans le monde sont titulaires du CIA.

L'examen, sous forme de questions à choix multiples, est composé de 4 parties pouvant être passées séparément.

La prochaine session du CIA est organisée, en France, par l'IFACI les 16 et 17 novembre 2005. La limite d'inscription est fixée au 30 septembre 2005.

Les modalités d'inscription à l'examen sont disponibles sur le site de l'IFACI : <https://www.ifaci.com>

## Publications Gouvernement d'entreprise, 40 questions pratiques

Outil d'autodiagnostic, ce pocket guide doit permettre aux conseils d'administration et comités d'audit de se poser les bonnes questions pratiques pour exercer un contre-pouvoir efficace. Ces questions sont regroupées autour de quatre grands thèmes déterminants du gouvernement d'entreprise :

- La structure juridique et opérationnelle
- La stratégie et la gestion des risques
- Les comités d'audit et les procédures de contrôle
- Le reporting et la communication financière

Ce document est disponible en français dans les pages « études et enquêtes » du site France de PwC : [www.pwc.com/fr](http://www.pwc.com/fr)

